



## PROJET DE RECONVERSION DU SITE DIT « PORTES DE L'ABBAYE » SAINT ANDRÉ

Le Président de la Métropole Européenne de Lille porte à la connaissance du Public que le projet de reconversion du site dit « Portes de l'Abbaye », à Saint André, fera l'objet d'une **concertation préalable** au titre de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Un dossier de concertation exposant le projet est à la disposition du public **du 2 février au 4 mars 2016, inclus**, en mairie de Saint André, aux heures habituelles d'ouverture, ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille (Immeuble Euralliance, 4 avenue de Kaarst, La Madeleine Romarin) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairie de Saint André ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille (Immeuble Euralliance comme mentionné ci-dessus).
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la Métropole Européenne de Lille ([lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)) où toute personne peut y inscrire ses observations **jusqu'au 4 mars 2016, inclus**.
- > Toute personne intéressée peut faire part de ses observations sur le site [lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr) ou par écrit auprès de Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille à l'adresse suivante : 1 rue du ballon - direction Affaires juridiques - service Droit de l'aménagement et de l'urbanisme - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX.

Venez participer à la réunion  
publique qui aura lieu :

**22 février 2016**  
à 19h en mairie  
de Saint André